

**MAIRIE DE BRENNILIS
LE BOURG
29690 BRENNILIS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRENNILIS.**

L'an deux mille onze, le 27 octobre à 18h30.

Le Conseil Municipal de BRENNILIS, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,
Sous la présidence de Jean-Victor GRUAT, Maire.

Présents: Jean-Victor Gruat, Marcel Gérardin, Françoise Borgne, Olivier Magoaric, Alexis Manac'h
(à partir du point 5), Carole le Boulanger, Sylvie Birhart, Jean Faillard, Berc'hed Troadec (à partir du
point 5).

Absents, excusés : Jérôme Cochenec (procuration à Sylvie Birhart), Anita Daniel (procuration à
Françoise Borgne). Berc'hed Troadec avait donné procuration à Carole Le Boulanger avant sa
participation aux travaux à partir du point 5.

Convocation: 18 octobre 2011

Secrétaire de séance: Françoise Borgne

Objet : Amplitude d'éclairage public

A la demande du Syndicat d'électrification, la commune a été sollicitée pour réduire les plages de l'éclairage public, de manière à réduire l'impact des hausses prévisionnelles de taxes sur la consommation publique d'électricité. Le Conseil a donc décidé à l'unanimité des ajustements d'horaires contenus dans le tableau ci-après, étant entendu que la politique en cours de remplacement des ampoules par des produits basse consommation qui contribue significativement à réduire la consommation publique d'électricité sera poursuivie.

SECTEUR	HORAIRES ACTUELS	HORAIRES PROPOSÉS
Bourg	6 h 30 – 23 heures	6 h 30- 22 h 00
Route Hent Coz	6 h 30 – 23 h 15	7 heures – 22 h 00
Eglise	6 h 30 – 23 heures	6 h 30 – 22 h 00
Bellevue	6 h 30 – 23 heures	7 heures – 22 h 00
Moulin de Kerstrat	6 h 30 – 23 heures	7 heures – 22 h 00
Parc d'entreprises	Permanent	Permanent

Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,

Jean-Victor GRUAT